

RÉVOLUTIONNAIRES

D'où qu'ils viennent, interdisons les licenciements !

Les 40 plus grosses entreprises françaises ont annoncé plus de 150 milliards d'euros de bénéfices pour 2023, avec plus de 60 milliards de dividendes. Mais cela ne les empêche pas de licencier !

Stellantis a réalisé 18,6 milliards de profits. La semaine dernière, la CGT du site Stellantis d'Hordain (Nord) tirait la sonnette d'alarme. Le transfert d'une partie de la production de véhicules utilitaires vers la Turquie, laisse planer la menace de se débarrasser de centaines d'emplois, voire du site.

ExxonMobil annonce la même semaine la vente de plusieurs sites et la suppression de 677 emplois dans celui de Gravenchon (Seine-Maritime). Les délégués syndicaux de l'usine estiment à 3 000 le nombre total des emplois menacés, directement chez les sous-traitants ou indirectement dans d'autres entreprises. ExxonMobil a fait 36 milliards d'euros de bénéfices. Le trust pétrolier a racheté en octobre dernier son rival Pioneer pour 56 milliards d'euros, sans emprunter le moindre centime ! Il a largement de quoi maintenir les salaires de tous les travailleurs menacés à Gravenchon et ailleurs.

Le gouvernement n'est pas en reste

Ces annonces interviennent alors même que le gouvernement engage une énième « réforme de » (traduire : « attaque contre ») l'assurance-chômage. La durée de l'indemnisation du chômage, 24 mois jusqu'en février, passerait à 12 mois à l'automne. Sans parler du montant des allocations, déjà diminué de 16 % à 50 % l'an dernier.

Le ministre de la Fonction publique Guérini s'intéresse quant à lui au « tabou » du licenciement des fonctionnaires ! En 2022, 235 fonctionnaires ont été licenciés pour motifs disciplinaires, et ce ne serait pas assez. Des milliers d'autres ont dû se résoudre à négocier une rupture conventionnelle, sans compter ceux

qui démissionnent. Et la meilleure protection de l'emploi dans le public a un coût pour les agents : des salaires plus faibles. L'Insee estime que ceux du privé ont augmenté deux fois plus vite – en vérité plutôt deux fois moins lentement – entre 2011 et 2021, du fait du gel des salaires dans la fonction publique.

Guérini veut opposer les salariés du public et du privé. Nous, nous sommes pour interdire le licenciement partout ! Le « tabou » dont notre société est en train de crever, c'est celui des profits !

Tout cet argent serait bien mieux employé à maintenir les emplois et les salaires des travailleurs et des travailleuses dont les postes sont menacés. À embaucher les collègues qui manquent dans les ateliers, les services, les chantiers. À faire reculer ce chômage qui n'est pas une fatalité, mais l'arme de la bourgeoisie pour nous imposer sa loi.

Extrême-droite :



Soutien à notre camarade Anasse Kazib

Nous apprenons la convocation par la police d'Anasse Kazib, camarade militant de Révolution permanente et syndicaliste cheminot à SUD-Rail, pour le prétexte délirant d'« apologie du terrorisme ».

Interdiction de manifestation, assimilation de la cause palestinienne à de l'antisémitisme, convocations policières : rien n'est épargné par l'État français aux soutiens du peuple palestinien. Mais nulle convocation policière pour les personnalités publiques qui soutiennent l'État d'Israël dans sa guerre à visée génocidaire au peuple palestinien.

Nous ne nous laisserons pas intimider. Nous continuerons à dénoncer l'oppression coloniale que fait subir l'État d'Israël au peuple palestinien, à militer et à manifester pour l'arrêt du massacre en cours en Palestine et pour le droit du peuple palestinien à disposer de lui-même.



**POUR UN MONDE
SANS FRONTIÈRES
NI PATRONS**

**URGENCE
RÉVOLUTION!**



Job dating :

2 jours d'humiliation pour les candidat(e)s

Les 12 et 13 avril se sont tenues des rencontres professionnelles (job dating) au technicentre de Saint Pierre des Corps.

Une opération de communication mensongère à grand renfort de publicité dans une boîte qui depuis 2014 a supprimé 23 000 emplois soit 13% de son effectif.

Deux jours où les candidat(e)s vont tenter de séduire des pseudos recruteurs qui n'embaucheront personne !

La boîte ferait bien d'embaucher les alternants professionnels plutôt que de les remercier à la fin de leurs études et d'humilier les candidat(e)s dans les job dating !

Le sénat veut limiter le droit de grève : pourquoi ?

Le 9 avril, deux tiers des sénateurs ont voté une proposition de loi destinée à l'assemblée nationale visant à restreindre le droit de grève dans les transports en commun.

Ils l'ont fait par fébrilité à l'approche des jeux olympiques.

La grève est une école qui permet aux grévistes d'expérimenter des pratiques de désobéissance avec souvent des assemblées générales, parfois des caisses et des comités de grève.

Depuis plus de dix ans, la multiplication même éparpillées des grèves ont permis à de plus en plus de travailleurs de prendre conscience de leurs exploitations et de se regrouper pour les combattre. Et ça les capitalistes le savent !

Cette proposition de loi pourrait être un boomerang qui se retournerait contre les capitalistes si un vent de colère se levait !

Élections professionnelles au Conseil d'Administration : les cheminots l'ont boudé !

La CGT malgré une constante érosion reste la première organisation syndicale suivie de l'UNSA et de Sud qui continuent leurs progressions.

Si les cheminots boudent de plus en plus ces élections (55 % d'abstention), ils ne se

désinvestissent pas pour autant les grèves, rassemblements.

Les discussions vont toujours bon train dans les services sur les conditions de travail et le pouvoir d'achat qui se détériorent !

Et ça c'est une mauvaise nouvelle pour les patrons du ferroviaire !

Que revendiquent les ASCT pour améliorer leurs conditions de travail ?

À l'heure de l'inflation, la revendication principale concerne le salaire. Notre fiche de paie est une usine à gaz : on touche un traitement de base, souvent en dessous du Smic, puis s'ajoutent les différentes primes, dont la plupart ne comptent pas pour la retraite, et les frais de déplacement comme la restauration.

Quand on est en congés ou en arrêt maladie, on perd la plupart de ces primes et on peut se retrouver en dessous du Smic. Un ASCT en début de carrière touche environ 2 000 euros (avec les primes ainsi que tout ce qui couvre les frais de déplacement) et peut terminer à 2 800 net avec primes. Il faudrait une augmentation du salaire de 400 euros !

À la retraite, c'est 1 370 euros. Il s'agit d'augmenter notre prime de travail et l'intégrer au traitement de base, pour qu'aucun agent ne touche moins de 2 000 euros net en retraite comme dans son traitement en début d'activité.

Il faut se rendre compte que notre métier de roulant – qui doit être reconnu comme tel, au même titre que les conducteurs – implique entre six et neuf nuits hors de chez nous par mois. On ne connaît pas les jours fériés, on travaille trois week-ends sur quatre, avec des services pouvant débuter à 3 heures du matin et nos congés ne sont quasiment jamais accordés selon nos envies mais selon les besoins du trafic. Le sous-effectif constant (sur Tours: 30 au ter et au tgv) saccage nos plannings, qui changent souvent au dernier moment pour des remplacements au pied levé. Avec ces horaires jamais réguliers, on mène une vie sociale sans norme. Le sommeil et la digestion sont complètement dérégulés, ce qui conduit à de nombreuses maladies au bout de 15 ans de route. Enfin, on réclame l'application systématique de la présence de deux ASCT minimum par train, même au TER.

Un ASCT de Tours